

Séance publique du 12 novembre 2007

Délibération n° 2007-4551

commission principale : proximité, ressources humaines et environnement

objet : **Rapport des délégués de service public - Exercice 2006 - Activité d'exploitation d'une unité de production d'eau potable en secours déléguée à la société Veolia eau par concession**

service : Direction générale - Direction de l'évaluation et de la performance - Contrôle et pilotage des gestions externes

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 octobre 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

L'article L 1411-3 du code général des collectivités territoriales précise les modalités de rendu compte des rapports des délégués de service public disposant qu'ils sont soumis à l'ordre du jour de l'assemblée délibérante pour qu'elle en prenne acte.

Le rapport du délégué comprend les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité du service. Le rapport est assorti d'une annexe permettant d'apprécier les conditions d'exécution du service au cours de l'exercice.

De plus, depuis la loi dite démocratie et proximité du 27 février 2002, l'article L 1413-1 du code général des collectivités territoriales précise le rôle de la commission consultative des services publics locaux pour l'examen de ces rapports ; laquelle a été créée par délibération du 4 novembre 2002.

L'activité d'exploitation d'une usine de production d'eau potable en secours a été confiée, à compter du 1er juillet 1989, à la société Veolia eau, ex-Compagnie générale des eaux (CGE), par un contrat de délégation de service public en date du 14 janvier 1985 pour une durée de trente ans.

Le rapport du délégué présenté au Conseil contient les comptes relatifs aux opérations concernant l'exécution de la délégation de service public ainsi qu'un bilan d'activités au titre de l'exercice 2006.

Il est soumis pour avis, à la séance plénière de la commission consultative des services publics locaux et il appartient donc au conseil de Communauté de l'examiner pour en prendre acte.

Le tableau ci-après présente, avec un éclairage rétrospectif sur deux exercices, les principaux indicateurs d'activités et financiers de l'année 2006 :

Libellé		2004	2005	2006	Variation 2005-2006	
					En %	Tendance
indicateurs d'activités	volume produit (en milliers de mètres cubes)	1 833	1 060	750	- 29	↘
indicateurs financiers	chiffre d'affaires	6 810 k€	7 381 k€	7 531 k€	+ 2	↗
	charges d'exploitation	6 474 k€	6 703 k€	6 817 k€	+ 3,5	↗
	résultat	336 k€	678 k€	714 k€	+ 5,3	↗

La fonction de secours de cette installation explique les importantes variations de volume d'une année sur l'autre.

Les recettes du service sont déterminées par les volumes d'eau vendus sur l'ensemble du réseau de distribution d'eau potable et permettent d'établir des résultats financiers plus réguliers ;

Vu ledit rapport ;

Ouï l'avis de sa commission consultative des services publics locaux du 8 novembre 2007 ;

Ouï l'avis de sa commission proximité, ressources humaines et environnement ;

DELIBERE

Prend acte du rapport 2006 produit par la société Veolia eau au titre du contrat de délégation de service public d'une unité de production d'eau potable en secours déléguée par voie de concession.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,